



JEUX UNIVERSITAIRES 2015
Politique de sélection – tennis de table
Taipei • 19-30 août 2017

Le but du présent document est d'établir la procédure et les critères qui serviront à Tennis de Table Canada pour faire la sélection des athlètes en vue des JEUX UNIVERSITAIRES DE TAIPEI 2017.

L'objectif de cette procédure est de préciser un processus clair et équitable en décrivant comment les athlètes seront identifiés et choisis pour former l'équipe de Tennis de Table Canada qui sera en compétition aux JEUX UNIVERSITAIRES DE TAIPEI 2017.

Tennis de Table Canada est responsable de la préparation et de la mise en place du processus de sélection qui va mener à la nomination auprès du USports (SIC) de l'équipe qui ira aux JEUX UNIVERSITAIRES 2017.

L'équipe de Tennis de table Canada pour les JEUX UNIVERSITAIRES 2017 sera composée au **maximum de cinq hommes et de cinq femmes** avec en plus jusqu'au maximum de deux entraîneurs et un gérant pour encadrer cette équipe.

1. La date de sélection est le 9 avril 2017. Et la sélection de l'équipe sera diffusée le 13 avril 2017.

Afin d'être éligible pour être choisi sur l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien ;
- Être membre en règle de son association provinciale ou territoriale et donc également membre en règle au niveau de Tennis de Table Canada ;
- Être éligible selon les critères d'éligibilité établie par USports – voir le Bulletin #2 pour les Jeux Universitaires 2017.
- Avoir rempli son pré-enregistrement tel qu'on le trouve dans la section 2 du présent document.

2. Pré-enregistrement

Les joueurs et entraîneurs qui ont l'intention de déposer leur candidature pour faire partie de l'équipe canadienne doivent remplir leur pré-enregistrement en vue de la sélection pas plus tard que le **8 mars 2017 (extension d'une semaine en date du 27 février)**. Ce pré-enregistrement doit être envoyé sous la forme d'un achat en ligne (voir le lien [ici-bas](#)):

[PAYER MA PRÉ-ENREGISTREMENT](#)

Le dépôt de 200\$ de ce pré-enregistrement n'est pas remboursable.

Seuls les athlètes ayant rempli le pré-enregistrement pourront être considérés pour la sélection.

3. Sélection de l'équipe

- Les joueurs seront sélectionnés en fonction de leur classement canadien (cote) ;
- Les athlètes classés de 1 à 5 au système de classement canadien lors de la dernière période disponible en date du 9 avril, 2017 seront choisis sur l'équipe canadienne.
- Les membres potentiels pour cette équipe devront avoir disputé un minimum de 5 matchs enregistrés au total cumulatif des systèmes de classement canadien (TTCAN), américain (USTTA) (entre le 1 septembre 2016 et le dernier classement disponible en date du 9 avril, 2017).

**si des places sont disponibles pour une raison quelconque, les matchs dans le système de classement NCTTA seront comptés.*

- Seuls les joueurs et entraîneurs ayant rempli leur pré-enregistrement en vue de la sélection et ayant également payé leur dépôt pourront être considérés pour cette sélection.

4. Obligations financières

USports exige que toutes les équipes soient accompagnées par un gérant d'équipe et par un entraîneur ou par un entraîneur en mesure de remplir les deux fonctions. Le minimum de niveau requis pour un entraîneur est celui de la certification de niveau 3 / compétition – développement du PNCE.

a. Joueurs(euses)

USports a établi les couts de participation – voir page 4 du Bulletin #2 Information Financière. Ce frais doit être couvert par le participant. Ce frais n'inclus pas le cout du billet d'avion, qui est également la responsabilité du participant.

b. Entraîneurs

Jusqu'à deux entraîneurs et un gérant peuvent être sélectionnés sur l'équipe. Dans le cas où le nombre d'entraîneurs et de gérants pré-enregistrés dépasse le nombre fixé, le Comité de Haute Performance de Tennis de Table Canada procédera à la sélection des entraîneurs et du gérant. Tous les coûts reliés au voyage, à l'hébergement, à l'accueil, aux assurances et frais divers doivent être à la charge des entraîneurs participants et du gérant.

Dans le cas où aucun entraîneur ne s'est pré-enregistré tout en étant prêt à couvrir ses frais pour l'événement, TTCAN affectera un entraîneur à l'équipe. Dans un premier temps, TTCAN cherchera à trouver un entraîneur bénévole et si cela s'avère impossible, TTCAN négociera des honoraires avec un entraîneur éligible.

Les frais de cet entraîneur (approx. \$4,000 – frais ci-haut, plus les honoraires) seront à la charge des joueurs de l'équipe (i.e. \$4,000. divisé par le nombre de membres de l'équipe).

5. Assurances

Il est de la responsabilité de chaque membre de l'équipe d'obtenir ses propres assurances de santé et de voyage.

6. Substitution d'un(e) joueur(euse)

Si un athlète veut annuler sa participation après son inscription, le remboursement sera alloué à condition que TTCAN soit en mesure de récupérer les frais de dépenses déjà encourues. Les frais de pré-enregistrement par ailleurs ne sont pas remboursables.

Le Comité peut, en tout temps et à sa discrétion, disqualifier un athlète dont la candidature a été considérée pour faire partie de l'équipe canadienne ou encore retirer un athlète après sa sélection en considération de sa conduite présente ou passée qui contrevient ou n'est pas conforme au Code de conduite de Tennis de Table Canada. Une copie du Code de conduite est disponible sur le site web de Tennis de Table Canada – voir la section de la Politique de sélection de l'équipe nationale.

Un athlète peut être retiré de l'équipe dans le cas où il / elle est reconnu avoir violé le code ou les règles anti-dopage telles que stipulées par la Fédération Internationale de Tennis de Table et par le Centre Canadien d'Éthique dans le Sport.

Appel

Les sélections de Tennis de Table Canada à l'intention de USports pour les JEUX UNIVERSITAIRES de TAIPEI 2017 peuvent être contestées en accord avec la procédure telle qu'elle est décrite au niveau de la Procédure d'appel de Tennis de table Canada.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Tennis de Table Canada, Tony Kiesenhofer (tonyk@ttcan.ca).